

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 19 juillet 2021
Convocation faite
Le 6 juillet 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 12 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, et le lundi douze juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOIS, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{mes} Liliane PASSEFORT, Magali CAPLET, MM. Eric GUERIN, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n° 2021-07-146), M^{me} Jennifer PECHEUX, MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laëtizia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-07-127), MM. Fabien BONFILS (à partir du point n° 2021-07-127), Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), MM. Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Bernard DEKENS), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (à partir du point n° 2021-07-147, pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), M^{me} Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), MM. Jean-Claude JACQUEMART (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtizia COMPAGNON (jusqu'au point n° 2021-07-126), M. Fabien BONFILS (jusqu'au point n° 2021-07-126).

M. Fabien PRIGNON, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-07-131 Cotisation 2021 au Syndicat Mixte du SCoT Nord Ardennes

Vu la création du Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardenne, par arrêté préfectoral n° 2019-183 du 25 mars 2019,

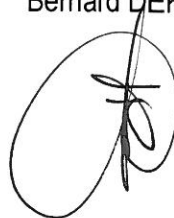
Considérant l'appel à cotisation 2021 du Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardenne, par sa délibération n° 2021-04-013 du 7 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de verser, pour 2021, une cotisation au Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardenne de 8 620,69 €.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a vertical line and a horizontal crossbar, all enclosed within a large, loopy oval shape.